

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2021

AUTORISATION D'EXPLOITATION

Le conseil municipal a donné à l'unanimité un avis favorable au renouvellement et à l'extension de l'autorisation d'exploitation de la carrière de calcaire à ciel ouvert à la société SAS SEVIGNE Industrie.

LOTISSEMENT BEL AIR

Le conseil municipal a attribué les numéros aux habitations.

CIMETIERE D'AGUESSAC

Le conseil municipal a validé la procédure de rétrocession d'une concession perpétuelle demandé par une famille.

Cette rétrocession se fera au prorata temporis de sa valeur.

Le conseil municipal a validé la proposition de cadrage pour les sépultures sans titre de concession (R.R.T.C.). Cette procédure concerne 16 familles. 8 ont déjà été contacté.

Pour les 8 autres la municipalité recherche les héritiers.

Les familles se verront proposé des concessions de 15 ans ou 30 ans.

INSEE – Recensement de la population

Délibération de principe votée à l'unanimité pour la réalisation du recensement 2022 qui débutera le 20 janvier 2022 et s'achèvera le 19 février 2022.

Le conseil a validé le choix des agents recenseurs : Solène BENOIT et Medhi AEBERHARD.

FINANCES

Le conseil a voté à l'unanimité 2 décisions modificatives.

La première concerne les frais d'étude de l'opération de réfection de la place de l'ormeau.

La deuxième concerne les terrains Fonroze.

ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le choix du prestataire concernant l'assurance des risques statutaires couvrant les obligations des collectivités vis-à-vis de leurs agents.

L'offre de GRAS SAVOYE/CNP a été retenue et le nouveau contrat débutera le 1 er janvier 2022 pour une période de 4 ans.

Le conseil autorise Mme Le Maire à signer la convention de délégation de gestion entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AVEYRON et la collectivité.

CNAS

Dans le cadre de l'actualisation des adhésions au CNAS pour l'année 2022, le conseil municipal a renouvelé l'adhésion à la structure et maintien l'accès aux prestations au personnel communal actif et retraité.

QUESTION DIVERSES :

La commission finance a évoqué les priorités du budget 2022.

Information de la poste sur la réduction des horaires du bureau de poste à partir du 01 février 2022. Le conseil prépare des actions pour s'opposer à cette réduction.

La commission sécurité a informé le conseil du premier bilan du passage à 30 kms, et listé les points sur lesquels elle a travaillé lors de sa réunion.

La commission fera un retour plus détaillé et présentera ses préconisations au prochain conseil.